

ARTS

Arts

Arts

ARTS

#AEH2018

ARTS

ARTS

ARTS

6^e édition d'Ambassadeurs en herbe
2017/2018

ARTS



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



ARTS

Arts



ARTS

6^e édition d'*Ambassadeurs en herbe*

Créé en 2012 par l'AEFE, *Ambassadeurs en herbe* met en œuvre, de l'école au lycée, des compétences de plurilinguisme et de médiation linguistique et culturelle autour de problématiques internationales actuelles.

Développée autour de joutes oratoires, *Ambassadeurs en herbe* se fonde sur des pratiques d'oral diversifiées. Les débats se font en français et dans la ou une des langue(s) du pays d'accueil. Elles sont accompagnées de synthèses en anglais.

Les rencontres et les débats sont l'occasion de mettre en œuvre les valeurs humanistes défendues par l'AEFE dans une logique de mise en réseau mondial de tous les élèves des établissements homologués. En 2017-2018, les arts seront au centre des débats.

Les élèves prendront soin d'articuler leur discours en tenant compte de leur auditoire par une communication non verbale appropriée : posture, gestuelle, expressions, émotions... Ils moduleront leur voix (niveau sonore, rythme et débit) en adéquation avec le sens de leur propos.

En aucun cas, un texte écrit délivré par cœur ne sera valorisé par les jurys, mais une place sera réservée à la spontanéité et à la fraîcheur de l'argumentaire.

La préparation des élèves en amont par l'équipe enseignante leur permet d'enrichir leur parcours d'éducation artistique et culturelle (PÉAC), du primaire au lycée, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives ou d'activités périscolaires.

Dans tous les cas, leur argumentaire se nourrit de rencontres avec des artistes et autres professionnels de l'art, de pratiques artistiques expérimentées et de connaissances acquises par eux dans les domaines des arts et du patrimoine.

Inscriptions au dispositif Date limite : vendredi 20 octobre 2017

Les grandes étapes

Jusqu'au 20 octobre 2017 : inscriptions via le [formulaire en ligne](#).

Novembre-décembre 2017 : sélection des équipes « établissement » et « pays ». Des activités de classe permettront de travailler les compétences orales de tous les élèves. Dans le courant du mois de décembre, chaque établissement doit pouvoir compter sur une équipe susceptible de le représenter aux rencontres « pays ».

Décembre-15 mars 2018 : organisation des rencontres régionales et sélection des équipes de zones (une équipe par zone) qui participeront à l'événement final à Paris.

15 mars 2018 : communication à l'AEFE de la sélection des 50 ambassadeurs en herbe pour la rencontre parisienne (5 par zone géographique).

Mai 2018 : rassemblement à Paris des équipes finalistes (dates et lieux seront communiqués ultérieurement).

Le dispositif au niveau local

- **Le principe des sélections**

Les joutes constituent une activité pédagogique destinée à tous les élèves participants. Elles permettent la mise en place de l'équipe qui représentera son établissement à la rencontre « pays ». Dans chaque établissement, les enseignants veillent à mobiliser le plus grand nombre d'élèves, de l'école au lycée, autour de ce projet pédagogique afin que chacun puisse se former et exercer son talent oratoire.

Lors de la rencontre « pays », des joutes sont organisées entre les équipes des établissements. Une équipe est alors constituée pour représenter son pays à la rencontre « zone ».

Lors de la rencontre « zone », une équipe est sélectionnée pour représenter sa zone lors de la rencontre internationale à Paris au mois de mai.

Les rencontres « établissement », « pays » et « zone » sont mises en œuvre localement.

Pour permettre une plus large participation des établissements, l'option d'une organisation dématérialisée sous forme de visioconférences peut être envisagée dans le cadre de l'organisation « pays » et « zone ».

Les équipes « zone » devront dans la mesure du possible être représentatives de la diversité du réseau. Les performances oratoires seront évaluées par des jurys qui veilleront également à la représentativité des pays et à la parité entre filles et garçons.

Pour concourir au niveau « pays », « zone » et « rencontre internationale », il faudra veiller à ce que les candidats ne soient pas les mêmes élèves déjà sélectionnés l'an passé ou au cours des années précédentes, afin de favoriser l'implication de nouveaux participants.

Du niveau local à la rencontre internationale, les établissements devront anticiper les frais relatifs à leur participation. Les déplacements, hébergement et repas ne seront que partiellement pris en charge par l'AEFE (notifications budgétaires attribuées par l'Agence en début d'année 2018).

• Les équipes : 5 élèves

- **Trois orateurs*** :
 - Un(e) écolier(e) de CM1 ou de CM2
 - Un(e) collégien(ne) de 6^e à la 3^e
 - Un(e) lycéen(ne) de 2^{de}
- **Un animateur de débat*** :
 - collégien(ne) ou lycéen(ne) de 2^{de}
- **Un porte-parole*** :
 - collégien(ne) ou lycéen(ne) de 2^{de}

* L'AEFE a actualisé la terminologie correspondant au rôle de chacun :

Orateur = jouteur (précédente terminologie);

Animateur de débat = modérateur (précédente terminologie);

Porte-parole = médiateur (précédente terminologie).

Pour les établissements fonctionnant en rythme Sud, du fait de leur calendrier scolaire particulier, c'est la classe au moment de l'inscription qui compte.

Ainsi, ces établissements sont autorisés à présenter des élèves inscrits en classe de première au moment de la rencontre internationale à Paris en mai 2018. À l'inscription au dispositif et lors des premières joutes, ces élèves sont scolarisés en seconde.

• Les thèmes

Les thèmes proposés dans le cadre des sélections « établissement », « pays » et « zone » sont librement choisis par les organisateurs. Ils sont ensuite déclinés en sujets et/ou questions qui donneront lieu à des débats. Ces thèmes font l'objet de recherches préparatoires de la part des organisateurs et des élèves participants.

Les questions donnant lieu aux joutes sont communiquées quelques heures avant le tournoi.

Attention : les élèves ne doivent pas s'obliger à défendre nécessairement la position du pays où ils vivent. Ils doivent présenter une analyse raisonnée (points positifs, points négatifs, marges de progrès, pistes de résolution). Leur argumentation est personnelle et étayée d'exemples pris dans la réalité dans laquelle ils vivent.

- **Les règles du jeu**

1^{re} étape - Présentation individuelle – 1 minute par élève

Pour chaque niveau (école, collège et lycée), les participants des deux équipes concernées se présentent dans **la ou une des langue(s) de leur pays d'accueil** (nom et prénom, établissement, pays et ville, rôle dans le débat...).

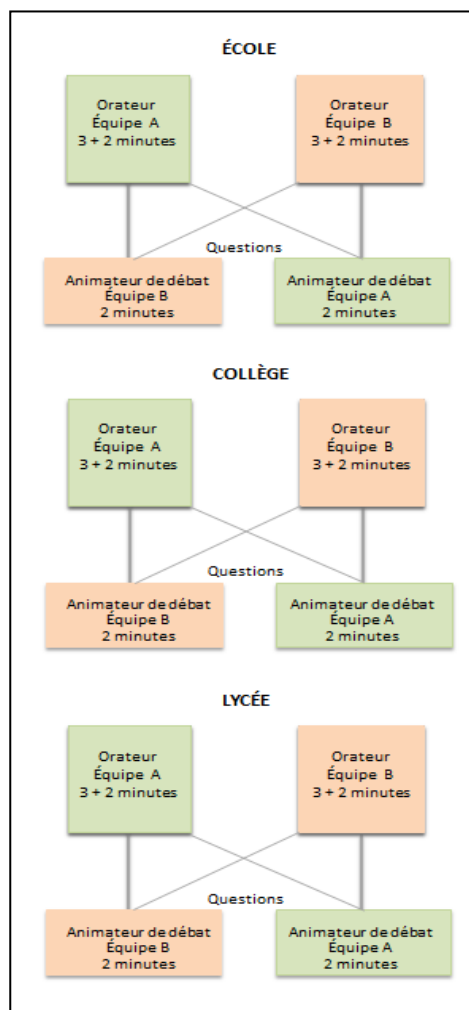
2^e étape - Exposés individuels – 45 minutes

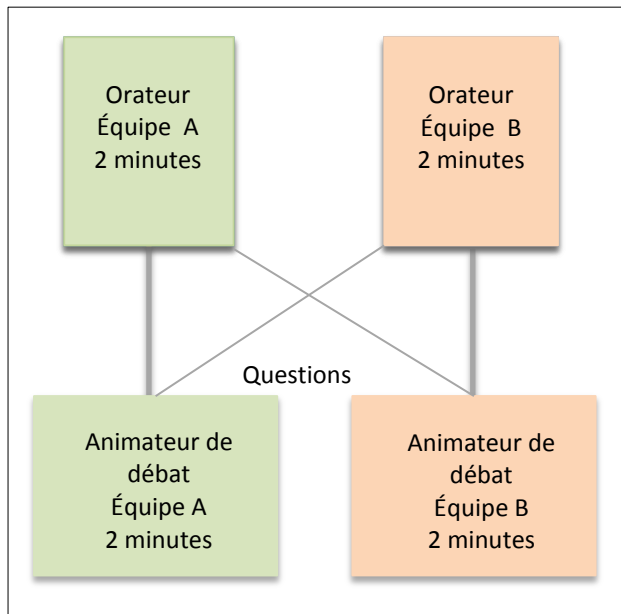
Pour chaque niveau (école, collège et lycée), les orateurs des deux équipes concernées font un exposé de 3 minutes sur un sujet imposé, en choisissant **entre le français et la ou une des langue(s) de leur pays d'accueil**.

Puis, en 2 minutes, ils résument les principaux arguments de leurs interventions **dans l'autre langue**.

Une fois les exposés des orateurs terminés, les animateurs de débat questionnent les deux orateurs pendant 2 minutes.

Cette étape est reproduite à chaque niveau (école, collège, lycée).





3^e étape – Débat – 10 minutes

Débat **en français** pendant 10 minutes entre les ambassadeurs en herbe des deux équipes.

Ce qui sera évalué : la réactivité, les demandes de prise de parole, l'intérêt du questionnement, la capacité à interagir en prenant en compte les arguments avancés et en apportant de nouveaux éléments.

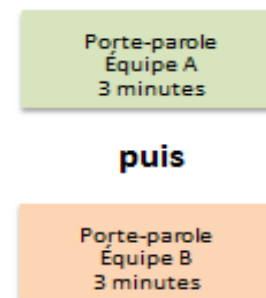
Les animateurs de débat jouent un rôle essentiel en mettant en évidence contradictions, zones d'ombre et difficultés. Il leur appartient de pratiquer une forme de provocation intellectuelle sans, cependant, inciter à l'adoption d'une position indéfendable sur le plan éthique. La qualité de l'étape « débat » repose en grande partie sur la qualité de leurs interventions.

4^e étape – Synthèse – 6 minutes

Les porte-parole font une restitution fidèle et synthétique du débat **en anglais**.

Ils pourront mettre un élément en valeur, effectuer un retour sur des questions évoquées plus tôt, mettre en évidence une contradiction, et donner de la vie à leur prise de parole.

Seront évaluées les compétences linguistiques mais surtout la justesse du compte-rendu et les compétences orales révélées par l'exposé.



La rencontre internationale

Les rencontres « zone » permettront d'obtenir une sélection de délégations comprenant chacune 5 élèves. La composition de ces délégations sera communiquée **au plus tard le 15 mars 2018** à l'AEFE par les organisateurs locaux, à nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr et à thomas.esposito@diplomatie.gouv.fr, afin que l'Agence organise la rencontre internationale à Paris.

Comme cela a été mis en place lors des deux dernières éditions, ce dernier regroupement comprendra des équipes mixtes (inter-degré et interzones).

Le thème unique des arts est celui retenu pour la rencontre internationale à Paris.

À Paris, l'emploi des langues des pays d'accueil interviendra au moment de la présentation de chacun des participants (1^{re} étape), alternant l'usage du français pour la compréhension du public et celui de la langue du pays d'accueil.

Pour les autres modalités du déroulé de cette rencontre internationale, une information vous sera communiquée ultérieurement, en amont, afin que vous puissiez vous y préparer au mieux.

Des chiffres en 2016-2017

Toute l'année

- 99 établissements participants
- 84 villes, 59 pays concernés
- Des rencontres « établissements », « pays », 10 rencontres « zones »

Rencontre internationale

- 45 établissements, 38 pays concernés
- Dix sélections « zone », soit dix équipes de cinq élèves, finalistes d'*Ambassadeurs en herbe*
- Une délégation du territoire français de l'École bilingue internationale Victor-Hugo
- Accompagnement de la *Ligue française de l'improvisation*

Des souvenirs...

